



Grève du 25 novembre :
La réforme ne va pas s'arrêter
aux portes de Radio France !

Pourquoi la CGT appelle à la grève :

Le sort de la télévision et de la radio publique dépend directement du résultat des débats parlementaires qui s'ouvrent demain dans le cadre d'une procédure dite d'urgence ! Si Radio France n'est citée que deux fois dans le projet de loi (nomination du futur P-DG et composition du futur CA), son avenir et celui de ses personnels s'articulent bien sur celui France Télévision.

Radio France ne sera pas longtemps épargnée car la direction annonce d'ores et déjà que si la convention collective ne s'applique plus qu'à Radio France et à l'INA, elle s'autorisera à réfléchir à une autre éventualité dès janvier 2009, c'est-à-dire dès que la loi produira ses effets à France Télévision et à RFI, si elle passe en l'état.

L'heure et donc grave. Ne pas s'inscrire dans un fort mouvement unitaire de grève et de manifestations serait une erreur fondamentale.

De plus, pour la première fois, la direction va tester lors d'une grève qui concerne tous les personnels **les nouvelles modalités qu'elle a unilatéralement décrétées en juillet**. Des modalités qui balaient le passé et les usages pratiqués à Radio France, qui ramènent la pratique de notre droit de grève au minimum prévu dans le Code du travail. Dès demain :

- elle ne respecte plus le principe de l'équipe complète : pour que la grève s'entende à l'antenne, **il faut que toutes et tous, ou au moins une grande majorité, ne travaille pas** (« La direction ne pourra accepter que des collaborateurs [...] s'opposent à la diffusion d'une émission en raison de la grève d'un ou de plusieurs de leurs collègues »),
- elle remplace les grévistes dès lors que le salarié non gréviste fait le même métier que son collègue gréviste et qu'il est programmé le même jour,
- elle incite les cadres à prendre la place des grévistes,
- elle diffuse éventuellement des programmes « altérés », « conformément à la loi de 1982 qui prévoit que la direction organise le programme en fonction des moyens disponibles »*.

Attention ! Cette grève sera un test : elle peut profondément opposer les personnels les uns contre les autres et la direction en est consciente ! Alors, ne vous trompez pas d'ennemi : l'obstacle, ce n'est pas le ou la collègue gréviste, mais bien ceux qui veulent affaiblir l'audiovisuel public et les droits des salarié-es.

Toutes et tous en grève mardi !

Paris, le 24 novembre 2008

* Courrier de Patrice Papet aux organisations syndicales du 11 juillet 2008.